

## INVESTISSEMENTS

# 7,6 MILLIONS D'EUROS POUR AGRANDIR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**Réunis en commission permanente ce lundi 12 février, les élus départementaux ont validé le programme des travaux d'extension et de restructuration des Archives départementales.**

**L'opération a notamment pour but de créer de nouveaux espaces d'archivage et d'améliorer les conditions d'accueil du public. Les travaux, confiés au cabinet De Alzua +, débuteront en tout début d'année prochaine.**

Depuis 1988, le bâtiment des Archives départementales conserve les documents d'intérêt historique et protège le patrimoine archivistique des Côtes d'Armor : documents administratifs et judiciaires datant du XIII<sup>e</sup> siècle, de la Révolution française, registres paroissiaux, fonds iconographiques ou encore presse locale ancienne, etc.

Dans moins d'un an, celui-ci sera le théâtre d'un chantier d'ampleur qui consistera en :

- l'augmentation sur 2160 m de la capacité de stockage d'une dizaine de kilomètres linéaires, soit une trentaine d'année d'archives
- la réhabilitation partielle de l'existant pour améliorer les conditions d'accueil du public et du service éducatif
- la création d'un espace d'exposition.

Pour Alain CADEC, *président du Département et député européen*, « **ces travaux d'envergure, représentant un investissement de 7,6 M , illustrent notre volonté de valoriser**

**notre patrimoine et notre histoire commune. Ils visent à rendre les documents conservés plus accessibles pour le public, en améliorant les conditions d'accueil et de consultation. En outre, nous modernisons les Archives en mettant l'accent sur la numérisation pour enrichir les possibilités de consultation à distance via le site Internet [archives.cotesdarmor.fr](http://archives.cotesdarmor.fr). »**

## DÉBUT DES TRAVAUX EN JANVIER 2019

Le calendrier prévisionnel des opérations prévoit un démarrage en tout début d'année 2019 pour une durée de deux ans. Pendant une partie de celle-ci, une fermeture temporaire de l'accès à la salle de lecture sera nécessaire mais « **nous profiterons des travaux pour mener des interventions hors les murs, et aller à la rencontre du public, dans les établissements scolaires, dans le cadre de partenariat** », ajoute Thierry SIMELIERE, vice-président du Département chargé de la culture et du patrimoine.

## CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR  
YVES COLIN  
Cabinet du Président  
T. 02 96 62 46 56  
Port. 06 89 09 52 08  
[yves.colin@cotesdarmor.fr](mailto:yves.colin@cotesdarmor.fr)

